

Les représentations territoriales comme enjeux de pouvoir : la différence casamançaise

Jean-Claude MARUT
CNRS, UMR REGARDS, Bordeaux

La question de la tendance croissante à la fragmentation du territoire des États est le plus souvent posée en termes diamétralement opposés et qui paraissent irréductibles :

- les adversaires de la fragmentation mettent en avant l'unité nationale existant dans le cadre du territoire de l'État, censée assurer à chaque individu des droits égaux; ils diabolisent à la fois ce qu'ils appellent des irrédentismes, et la balkanisation qui résulterait de leur succès¹;
- contestant la réalité de cette unité nationale, mettant en avant les différences, les défenseurs de la fragmentation s'appuient sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et donc le droit à créer de nouveaux États.

Mais dans les deux cas, c'est bien la même logique qui est à l'œuvre, visant à faire coïncider un territoire étatique et un territoire national : le principe de l'Etat-nation n'est pas remis en cause. Seuls sont remises en cause les configurations territoriales des États existants, et donc les pouvoirs qui s'y exercent : la fragmentation ne fait pas que multiplier le nombre de territoires étatiques (par division des États existants); elle multiplie en même temps les opportunités d'accès au pouvoir. D'où l'importance de la prise en compte des représentations territoriales existantes ou produites par les protagonistes à l'appui de leurs revendications. La représentation des différences joue à cet égard un rôle déterminant, différences que les uns cherchent à exalter, alors que les autres cherchent à les gommer. L'Afrique subsaharienne, même si elle n'est plus seule à être concernée par ce phénomène, continue en la matière de faire figure de cas d'espèce, en raison de la genèse et de la jeunesse de la plupart de ses États. La formule est connue des frontières africaines qui poseraient moins de problèmes par ce qu'elles divisent que par ce qu'elles renferment. Une formule séduisante mais qui n'est pas sans danger dans la mesure où elle peut laisser penser que ce sont les différences internes – considérées comme des données – qui seraient a priori la cause des difficultés des États. Et si c'était l'inverse : si au lieu d'être perçues comme causes de difficultés, les différences étaient envisagées comme des conséquences, relevant largement du domaine des représentations ?

Mon intention est de montrer, à partir d'un exemple, à la fois comment sont produites ces représentations territoriales et comment elles peuvent être des enjeux aussi importants que les territoires eux-mêmes dans les stratégies de pouvoir. La question casamançaise fournit pour cela un terrain d'analyse exceptionnel en raison même de la complexité de sa configuration géopolitique : non seulement parce que l'interne et l'externe y sont étroitement imbriqués (il y a à la fois conflit interne et conflits externes), mais aussi en raison d'un décalage entre les territoires où a lieu le conflit et le territoire qui en est l'enjeu.

Laissant délibérément de côté l'analyse du séparatisme et des rivalités sur le terrain, pour lesquelles je renverrai à des textes antérieurs², je prendrai comme points de départ les discours

¹ Les deux termes sont aussi inappropriés l'un que l'autre : à la différence du séparatisme, l'irrédentisme ne vise pas à retrancher mais à ajouter du territoire à un Etat (Marut, 1995b); par ailleurs, toute fragmentation n'est pas synonyme de balkanisation : la balkanisation suppose un enchevêtrement de revendications territoriales externes (Lacoste, 1991, Bach, Marut, 1995).

² voir bibliographie

sur le territoire casamançais produits par les deux protagonistes : d'une part, l'État sénégalais, indépendant depuis 1960 et dirigé par le président Abdou Diouf depuis 1981; d'autre part, le mouvement séparatiste, le MFDC, Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, dirigé par l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, qui revendique depuis 1982 l'indépendance de la région sud du Sénégal. Où il apparaît que si l'État sénégalais dispose du monopole de la représentation légale, les deux discours n'en ont pas moins en commun de produire des représentations territoriales truquées...

I. La manipulation des cartes sénégalaises

1. Il n'y a plus de Casamance

Jusqu'en 1984, la Casamance était l'une des huit régions administratives du Sénégal, avec Ziguinchor comme capitale régionale (comme souvent en Afrique, ce découpage reprenait un découpage de l'époque coloniale). Mais depuis 1984 (c'est à dire au lendemain de l'apparition du mouvement séparatiste casamançais) cette région a officiellement disparu, en dépit de l'hostilité des Casamançais à cette mesure. On pourrait même dire qu'elle a disparu deux fois : en tant que territoire, puisqu'elle a été partagée en deux (officiellement pour des raisons pratiques, mais les autres régions périphériques, encore plus étendues, n'ont pas été partagées...); et en tant que dénomination, puisque le nom de Casamance n'a pas été repris pour désigner les deux nouvelles régions (régions de Kolda et de Ziguinchor) (cf. carte). Comme si toute référence à la Casamance devait disparaître.

Carte 1

Cette impression se trouve confortée par la représentation de la nation sénégalaise transmise par des manuels scolaires dont tout laisse à penser qu'ils véhiculent l'idéologie officielle. A cet égard, l'analyse d'un manuel d'Histoire de l'enseignement élémentaire, écrit par un universitaire, ancien ministre de l'Éducation³, est très éclairante. La Casamance (1/7e de la superficie et de la population du pays) n'y est jamais mentionnée...sinon pour ses amas coquilliers préhistoriques⁴ ! Elle disparaît ensuite totalement du manuel, comme si son territoire était hors l'Histoire : comme s'il n'y avait jamais eu de Casamance.

2. Des identités de substitution

La carte ethnique

Le discours officiel sénégalais sur l'ethnicité relève apparemment du double langage : en même temps que le pouvoir et les médias dénoncent les "démons ethniques" à l'œuvre dans le séparatisme casamançais ("un mouvement diola"), on assiste en effet à une reconnaissance symbolique de l'ethnie diola. C'est qu'il y a Diola et Diola. Tout comme il y a ethnies et ethnies : "la notion d'ethnie recouvre essentiellement une signification culturelle" avertit le même manuel. On ne saurait mieux dire que ceux qui font un usage politique de l'ethnicité sont des déviants. Mais, dans ce cas, l'État sénégalais peut apparaître comme le principal déviant du pays, si l'on recense les diverses formes officielles et officieuses de reconnaissance du fait ethnique. Comme le fait hautement symbolique que le navire assurant la liaison bi-hebdomadaire entre Dakar et Ziguinchor, baptisé "le Wolof" à l'époque coloniale, rebaptisé ensuite le "Casamance express", est devenu "le Joola" (le Diola)... Mais il faudrait aussi évoquer la promotion de responsables politiques ou militaires à la tête de l'État, dont l'exemple le plus éloquent est celui de Robert

³ Thiam, Iba Der, Ndiaye Nadiour, 1990, *Histoire du Sénégal et de l'Afrique*, les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, Dakar.

⁴ faudrait-il voir dans la référence à la seule période préhistorique une confirmation (sans doute involontaire) de l'image de sauvages que des "Nordistes" se font encore des Casamançais ?

Sagna, un Diola chrétien, maire de Ziguinchor, qui siège sans discontinuer au gouvernement depuis plus de quinze ans (une promotion qui est d'ailleurs vite apparue comme une arme à double tranchant, puisque Robert Sagna est accusé par ses adversaires d'encourager le particularisme régional, voire d'attiser la rébellion, à des fins personnelles...)

Mais la reconnaissance ethnique prend aussi la forme d'une territorialisation, avec la création de fait d'une région diola baptisée région de Ziguinchor (Diouf, 1994). Les modalités du découpage administratif sénégalais sont telles que chaque grande ethnie sénégalaise a désormais "sa" (ou "ses") région(s) dans laquelle (ou dans lesquelles) elle peut se reconnaître. On notera cependant qu'il n'y a aucune région spécifiquement manding, alors que les Manding sont à peine moins nombreux que les Diola (5 % de la population) et disposent d'un bastion en moyenne Casamance. Une frustration aggravée par la décision de faire de Kolda, en pays peul, et non de Sédhiou, en pays manding, la capitale de l'autre région casamançaise; alors que Sédhiou fut, un temps, chef-lieu du Cercle de Casamance. C'est pourquoi on peut penser qu'en proposant récemment de faire de Sédhiou la capitale d'une Casamance indépendante, le MFDC récupère habilement la situation : non seulement ce choix le rattache à la création du mouvement régionaliste casamançais (naissance du premier MFDC à Sédhiou en 1947), mais on peut penser qu'il vise aussi à flatter le particularisme manding, peu sensible jusque là aux sirènes séparatistes. La disparition, regrettée par la plupart des Casamançais, de l'entité pluri-ethnique casamançaise crée ainsi les conditions d'une exacerbation des identités et des rivalités ethniques. En jouant la carte ethnique (diviser pour régner ?) le pouvoir sénégalais donne l'impression de jouer avec le feu. D'autant que le jeu est faussé au départ par une wolofisation, qui semble irrésistible, de la société sénégalaise. Signe de cette évolution, 80 % des Sénégalais sont désormais wolophones, alors que les Wolof ne représentent qu'environ 40 % de la population. La ville constitue, à cet égard, le meilleur terrain de wolofisation.

La ville, creuset de la nation

Les changements de noms ne doivent rien au hasard : nommer l'espace, c'est le faire exister (Pourtier, 1983). L'abandon de référents chargés d'Histoire au profit de référents urbains est tout un programme. Discours officiels et médias mettent en avant la fonction de creuset national de la ville, modèle d'intégration ethnique. Le discours officiel oublie simplement que les Diola, comme les Manjak et autres peuples guinéens, d'origine essentiellement paysanne, occupent en ville une situation le plus souvent marginale, à la fois socialement (domestiques, petits employés, militaires,...) et géographiquement (quartiers périphériques) : cohabitation n'est pas synonyme d'intégration (ce qui n'empêche pas des formes d'intégration de s'opérer par le biais de la diffusion de modèles urbains).

Probablement conscients que les représentations de substitution seraient impuissantes à éradiquer la représentation d'un territoire casamançais, les autorités sénégalaises ont tenté d'en recycler l'image.

3. L'art d'accommoder les restes, ou comment fabriquer une région naturelle

Le terme Casamance n'apparaît plus désormais dans le discours officiel ou dans les médias que sous forme de "région naturelle". Une notion auparavant inconnue (on serait bien en peine, en effet, de voir apparaître une quelconque région naturelle casamançaise sur les cartes d'un atlas), forgée pour les besoins de la cause, et qui réussit ce tour de force de faire coïncider des limites administratives (fussent-elles obsolètes) et des limites naturelles. Je n'entrerai pas ici dans la critique de l'arbitraire qui préside à la définition de limites naturelles là où n'existent, le plus souvent, que des transitions. Je me bornerai à analyser comment un manuel de géographie sénégalais à l'usage de l'enseignement primaire, paru récemment, en vient à manipuler ses

propres données pour justifier le choix gouvernemental⁵. L'ouvrage a le mérite de définir ses critères de délimitation d'une région naturelle : le relief, le climat et la végétation. Le problème, c'est qu'en appliquant ces critères, la réalité n'apparaît pas conforme au discours officiel :

– tout d'abord, par le relief et le climat, ce n'est pas une mais deux régions naturelles qui apparaissent en Casamance (une région subguinéenne et maritime à l'ouest et une région soudano-guinéenne et continentale à l'est). Situation fâcheuse dans la mesure où il faut démontrer à tout prix qu'il y a unité;

– ensuite, les trois critères montrent que la moyenne et la haute Casamance appartiennent à un ensemble naturel qui se prolonge vers l'est du Sénégal (région de Tambacounda) et vers le sud (Guinée-Bissau), tout comme la basse Casamance appartient à un ensemble naturel qui se prolonge en Guinée-Bissau. Prolongements fâcheux dans la mesure où ils pourraient apporter de l'eau au moulin séparatiste d'une grande Casamance de l'Atlantique à la Falémé; ou encore d'une recomposition "guinéenne" intégrant Gambie, Casamance et Guinée-Bissau (c'est le cauchemar sénégalais d'une union des "3 B" (Banjul, Bignona, Bissau).

Qu'à cela ne tienne : faute de changer le discours, on va changer, sinon la réalité, du moins sa représentation. Et cela par une triple manipulation :

– première manipulation, au niveau de la carte : la représentation d'une couverture forestière homogène, là où il y a différenciation (entre la forêt subguinéenne de basse Casamance et la forêt claire qui s'étend plus à l'est);

– deuxième manipulation, au niveau du discours : on gomme les prolongements climatiques ou végétaux que montrent les cartes au-delà des limites administratives casamançaises;

– troisième manipulation, toujours au niveau du discours : on étend les caractéristiques de la basse Casamance à l'ensemble de la Casamance (le tout est pris pour la partie).

Et le tour est joué : au mépris de ce que montrent les cartes, on a au final une région naturelle "bien arrosée et couverte d'une végétation luxuriante" qui coïncide miraculeusement avec les anciennes limites administratives. On notera que ces coups de pouce à la réalité présentent le double avantage d'accréditer l'idée d'une unité casamançaise, mais aussi de conforter l'image d'une "verte Casamance", synonyme de richesse.

Carte 2

On peut voir dans cette naturalisation d'un territoire délesté de toute connotation humaine, le souci de faire la part du feu à une représentation casamançaise très forte, concurrente de la représentation de la nation sénégalaise⁶. En neutralisant le référent casamançais, elle complète le dispositif de substitution mis en place pour aboutir à une représentation minimale du territoire. Exactement à l'inverse de la démarche séparatiste qui vise au contraire à en renforcer la représentation. Comme quoi la géographie, ça sert aussi à faire la guerre dans les représentations...

II. La manipulation des cartes séparatiste

La représentation séparatiste de la Casamance reprend le discours historique que l'abbé Diamacoune Senghor a commencé à élaborer à la fin des années 70, avant de se retrouver à la tête du MFDC. Ce discours tourne autour de trois points forts : la Casamance ancestrale, le statut colonial (le territoire de Casamance), et "la Casamance trahie".

⁵ Thiam Iba Der, Mangane Saliou et Sow Seydou, 1989, *Géographie du Sénégal*, NEA, Dakar-EDICEF, Vanves, nouvelle édition.

⁶ Prolongeant cette réflexion, on pourrait aussi se demander dans quelle mesure cette "découverte" d'une région naturelle ne conforte pas le discours national sur la mise en valeur des richesses naturelles du pays. On pourrait alors voir dans le couple nation-nature un instrument d'éradication des référents particularistes.

1. La Casamance ancestrale

Bien plus étendue que l'ex-Casamance sénégalaise, puisqu'elle englobe toute la région de Tambacounda (ex-Sénégal Oriental), la Casamance y est présentée à la fois comme une entité historique très ancienne (elle "remonte à la nuit des temps") et comme une entité diola. Une étymologie diola est même donnée au nom de Casamance démontrant, s'il en était besoin, que là encore, nommer l'espace c'est non seulement le faire exister, c'est aussi se l'approprier. Ce discours sur les origines permet de présenter les Diola comme les premiers occupants de la Casamance, "accueillant" ensuite d'autres peuples (Peul et Manding). Et de produire un discours sur une résistance de trois siècles et demi à la colonisation, européenne d'abord, sénégalaise ensuite, avec sa galerie de héros casamançais, ou figurent d'ailleurs aussi bien des Diola que des Peul ou des Manding. Mais les déchirements de la fin du XIX^{ème} siècle sont passés sous silence, qui virent s'affronter les peuples de Casamance entre eux (Bainouk, Peul, Manding, Diola,...) facilitant d'autant plus la conquête coloniale que celle-ci y trouvait des appuis. Par contre, le statut de premier occupant est utilisé pour justifier la place prépondérante que les Diola occupent dans le mouvement séparatiste. On a affaire là à une représentation de la Casamance qui, d'une certaine manière, bouche les trous de l'Histoire officielle (les manuels du cours moyen donnent en effet un point de vue essentiellement wolof de l'Histoire sénégalaise, dans lequel les autres peuples peuvent difficilement se reconnaître). Mais cette représentation gomme en même temps les aspérités de l'Histoire telle que la présentent les historiens de l'Afrique, reprenant ainsi la méthode ethnocentriste du manuel sénégalais, mais cette fois au profit des Diola.

2. Le statut colonial : le territoire de la Casamance

Le discours séparatiste exploite les hésitations de la France quant au statut du territoire casamançais au sein de son empire (Darbon, 1988) : colonie indépendante, ou rattachement au Sénégal, ou rattachement à la Guinée ? En raison de la coupure gambienne, mais aussi en raison des résistances rencontrées, un statut spécial lui fut longtemps accordé au sein de la colonie du Sénégal (district, puis territoire) avant d'obtenir le statut commun (cercles) : c'est ce statut spécial que le MFDC retient pour affirmer que la Casamance était *avec* le Sénégal et non pas *dans* le Sénégal. De l'art de cultiver la différence...

3. "La Casamance trahie"

Ce titre d'un article de l'ancien président du Conseil Mamadou Dia, est utilisé par l'abbé Diamacoune pour évoquer un accord secret qui aurait été passé entre les fondateurs du premier MFDC, et Léopold Senghor pour "marier" Casamance et Sénégal en vue d'une indépendance commune. Mais les Sénégalais, "fourbes par nature", n'auraient pas tenu leurs engagements. Et donc la Casamance, par la voix de l'actuel MFDC, voudrait exercer son droit à la séparation⁷. On ne peut que se borner à remarquer qu'aucune preuve n'est fournie de cet accord, le mouvement séparatiste donnant là une nouvelle preuve de sa capacité à investir tout espace disponible dans le champ des représentations.

III. L'enjeu des manipulations : les atouts géopolitiques du territoire de la région

Les manipulations dont sont l'objet les représentations territoriales de la Casamance ont un enjeu d'une force exceptionnelle : la coïncidence (qui n'est pas fortuite) d'une forte mobilisation sociale et d'une forte identité régionale. On peut penser que, faute d'avoir les moyens de faire disparaître les causes de la mobilisation, le pouvoir central veut empêcher que cette mobilisation ne s'articule sur cette identité territoriale concurrente de l'identité nationale. A l'inverse,

⁷ Le discours séparatiste est émaillé de "géographismes" du genre "la Casamance veut".

mobilisation sociale et identité territoriale constituent des atouts précieux pour le mouvement séparatiste à une triple condition :

- articuler les deux;
- transformer le particularisme en séparatisme;
- étendre le lieu du conflit (la basse Casamance) à tout le territoire qui en est l'enjeu (la Casamance).

Ainsi s'éclairent les discours d'exaltation ou de gommage de la représentation casamançaise. Je me bornerai ici à fournir quelques indications sur la manière dont a pu se forger cette représentation casamançaise.

1. La genèse par les liens

On peut distinguer deux attitudes successives de la part du pouvoir sénégalais envers la Casamance, impliquant toutes deux l'acceptation des logiques de la mondialisation.

La Casamance abandonnée

Au lendemain de l'indépendance, des considérations politiques vont amener le président Senghor à infléchir son programme initial. Après s'être appuyé sur les campagnes (notamment la Casamance) pour vaincre son adversaire SFIO Lamine Guéye, il va modifier la donne : l'explosion urbaine, surtout dakaroise, s'accompagne de risques de tensions sociales. Le choix du riz importé à bas prix va permettre de calmer le jeu : les importations sont financées par les revenus de l'exportation de l'arachide; d'une pierre, deux coups, les "marabouts de l'arachide" (J. Copans), grands pourvoyeurs de voix aux élections, sont ainsi favorisés. Le choix d'une politique extravertie, continuant en les aggravant, des choix faits à l'époque coloniale, se fait au détriment des paysanneries vivrières des régions périphériques, concurrencées par les importations (c'est le cas pour la riziculture de basse Casamance).

La "nouvelle frontière" du Sénégal

Conséquence des choix précédents, la crise financière que connaît le Sénégal à la fin des années 70, aggravée par la sécheresse, amène l'État, sous ajustement structurel, à rechercher de nouvelles sources de devises. C'est alors qu'on redécouvre les potentialités agricoles casamançaises et qu'on découvre aussi de nouvelles potentialités : le bois, la pêche, le tourisme, et même du pétrole (off shore).

D'où l'afflux de capitaux et d'hommes qui va se traduire par un développement des infrastructures; mais qui va se traduire aussi par de grandes frustrations et des conflits, conflits fonciers notamment. Ce mouvement s'accompagne de la montée de sentiments de rejet à l'égard des "Nordistes", considérés comme des accapareurs de terres, de richesses, d'emplois. On assiste, parallèlement, à des processus de différenciation qui mettent l'accent sur les identités ethniques et sur l'identité casamançaise. Ces mobilisations se font de manière spontanée et sporadique, dans toute la Casamance. Mais c'est en basse Casamance qu'elles prennent le plus d'ampleur (Marut, 1994). Les raisons tiennent au fait que c'est sur la basse Casamance que la pression est la plus forte, mais également au fait que les potentialités de mobilisation y sont plus fortes (sociétés égalitaires, résistances prolongées à la colonisation, déstructuration par l'exode rural, identification à un noyau ethnique minoritaire..).

C'est là que naît le mouvement séparatiste. A charge pour lui de récupérer le mouvement social et de l'articuler, par son discours, avec la représentation casamançaise qu'il alimente.

2. *La genèse par les frontières*

Le territoire casamançais présente la particularité exceptionnelle d'être une périphérie largement coupée du reste du territoire étatique par le territoire d'un autre État, la Gambie, ancienne colonie britannique. Parmi les nombreux aspects de cette configuration, vestige de la colonisation, je ne retiendrai ici que les conséquences sur les représentations de l'espace. Considérée comme allant de soi, l'image d'une "coupure gambienne" est en fait un point de vue sénégalais, porteur d'une logique d'effacement de la Gambie, laquelle apparaît comme une aberration. D'un point de vue casamançais, par contre, la perception d'un espace casamançais à la fois séparé et dont 90 % des limites sont des frontières internationales situerait l'aberration plutôt dans l'attachement au Sénégal... (Sans parler du point de vue gambien où c'est le sentiment d'encerclement qui prévaut). Mais cette discontinuité territoriale ne serait rien si elle ne renforçait le sentiment d'une différence entre la Casamance et le reste du Sénégal.

3. *La genèse par l'image, l'image de la différence : la "verte Casamance"*

Forgée à l'époque coloniale, l'image de la "verte Casamance" a survécu à la division administrative. On peut y voir le point de vue de gens du nord ou de gens venant du nord : en rapport avec des précipitations plus élevées que dans la zone sahélo-soudanienne, la couverture végétale est incontestablement plus fournie en Casamance, ce qui contribue à une image de richesse. (Par contre, pour les migrants guinéens la perception de la Casamance est autre : c'est son appartenance au Sénégal, qui fait figure de pays riche à l'échelle de la sous-région, qui est attractive). Mais cette image d'une "verte Casamance", consacrée par la fabrication d'une "région naturelle", est une image fautive : non seulement elle est menacée, en raison de la fragilité du milieu, mais seule la basse Casamance, on l'a vu, avec son milieu subguinéen, y correspond : c'est son image qui a été étendue à toute la région. On peut chercher les raisons de cette projection dans deux directions :

– Ziguinchor est le principal point d'arrivée de gens venant du nord (commerçants, fonctionnaires, militaires,..voire touristes) : beaucoup ne garderont que l'image forestière de la seule basse Casamance;

– cette image a pu constituer un atout pour obtenir des avantages du pouvoir central : que ce soit à l'époque coloniale ou depuis l'indépendance, administrateurs ou élites locales ont joué la carte d'une Casamance qui pourrait être "le grenier du Sénégal" au point que l'image s'est ancrée au mépris de toute réalité.

Conclusion : la différenciation, piège et nécessité

Loin d'être des archaïsmes, les actuelles différenciations identitaires intra-étatiques peuvent être appréhendées comme des phénomènes accompagnant une accélération de la mondialisation des flux qui serait génératrice à la fois d'intégration et de désintégration des sociétés et des territoires. Contesté à la fois par le haut (mondialisation) et par le bas (différenciations), l'État est cependant moins mis en cause par ces évolutions en tant que structure territoriale d'encadrement et de représentation extérieure que dans sa prétention à s'identifier à une nation. Cette prétention est signifiée par le monopole de légitimité octroyé à la nation et par la coïncidence affichée entre territoire étatique et nation.

Or, cette prétention ignore le sentiment de groupes qui, quelle qu'en soit la raison (mais cette raison a quelque chose à voir avec la perception des liens), ne se reconnaissent pas dans le modèle de nation qui leur est proposé, ou ne s'y reconnaissent pas totalement ou exclusivement : sentiment d'appartenance à d'autres communautés, plus restreintes ou plus larges, emboîtées, enchevêtrées ou décalées par rapport à la communauté nationale. Aussi, plus

que les logiques de fragmentation qui en découlent, c'est bien la logique du monopole de la représentation identitaire sur le territoire de l'Etat qui fait problème, à la fois parce qu'elle est concurrencée par d'autres représentations, et parce que sa légitimité est contestée. On peut même penser que c'est la crise de légitimité du référent national (qui parvient mal à masquer, on l'a vu, son ethnocentrisme) qui contribue au succès de mobilisations alternatives (ethniques ou régionales ici, religieuses ailleurs) (Delmas, 1995). Or c'est bien cette logique stato-nationale en crise qui interdit l'expression d'autres formes *politiques* d'identification (alors qu'on peut penser qu'elle est largement responsable, sinon de leur existence, du moins de leur mobilisation, spontanée ou instrumentalisée), puisque les regroupements politiques à base ethnique, régionale ou religieuse sont ici prohibés (comme d'ailleurs dans la plupart des pays africains).

Sous une forme culturalisée, les différences peuvent, certes, être instrumentalisées à des fins de promotion et d'intégration (carte jouée par la plupart des élites casamançaises). Mais leur charge sociale et politique (afficher la différence pour se faire entendre) ne peut guère être prise en compte que dans une perspective de création-reproduction étatique par fragmentation territoriale, dont la guerre apparaît comme le moyen privilégié.

Mais, si la fragmentation ne vise qu'à la reproduction d'un modèle stato-national, dont elle révélerait ainsi la prégnance, on peut penser qu'elle conduit à une impasse, puisque le processus de différenciation-fragmentation peut alors se reproduire et se poursuivre à l'infini... C'est pourquoi on peut penser que la solution territoriale, en soi, ne résoud rien : la redistribution des cartes ne change pas la règle du jeu, même si des atouts changent de mains. C'est pourquoi, à côté d'un discours indéniablement ethnocentriste (un atout parce qu'il fait sens pour les uns, mais aussi un handicap parce qu'il inquiète les autres), les perspectives fédéralistes de plus en plus perceptibles dans le discours séparatiste casamançais méritent l'attention.

De la même manière, on peut penser que la perspective d'un statu-quo territorial n'est pas en soi un obstacle à la prise en compte des revendications différencialistes, à condition, là encore, de changer la règle du jeu. A cet égard, on peut penser que l'idée de régionalisation va dans le bon sens (ce qui ne signifie pas qu'elle est suffisante) pour peu qu'elle ne se réduise pas à une déconcentration de facto, via le parti au pouvoir depuis l'indépendance, multipliant les joueurs sans changer la donne...

La difficulté dans la problématique des différenciations est de concilier deux approches :

– la nécessaire déconstruction du discours des acteurs, objet de la présente contribution, qui met à nu les impasses de représentations dualistes, et renvoie à la crise du modèle et des liens politiques;

– la non moins nécessaire prise en compte de la subjectivité des acteurs, pour qui les représentations font sens, qu'elles s'appellent nation, région, ou ethnie.

Cette contradiction apparente ne me semble pouvoir se résoudre que dans la prise en compte de la complexité des référents identitaires, en même temps que dans la prise en compte des raisons pour lesquelles ces référents sont mobilisés.

C'est ainsi que pour ce qui est de la question casamançaise, parallèlement aux évolutions du conflit sur le terrain dont nul ne voit l'issue, les évolutions du conflit dans les représentations montrent que des perspectives de solutions existent.. Parmi celles-ci, la reconnaissance d'une identité casamançaise largement partagée, non exclusive d'autres identifications, pourrait constituer un premier pas (être Casamançais et Sénégalais) Il paraît cependant illusoire d'imaginer qu'une reconnaissance symbolique suffirait à désamorcer la poudrière : le problème d'une redéfinition des modèles politiques et des liens paraît incontournable. A cet égard, par la richesse et l'imbrication de ses configurations on peut penser que la Casamance constituerait un remarquable laboratoire de l'innovation géopolitique africaine...

Bibliographie

- AUGÉ, Marc, 1994, *Le sens des autres (Actualité de l'anthropologie)*, Fayard, Paris, 203 p.
- BACH, Daniel, et Jean-Claude Marut, 1995, "Ma in Africa non c'é balcanizzazione", in *Il richiamo dei balcani (dalla guerra jugoslava al caso Québec)*, Limes 3/95, Rome, p.163-164.
- CAHEN, Michel, 1994, *Ethnicité politique (Pour une lecture réaliste de l'identité)*, L'Harmattan, 171 p.
- DARBON, Dominique, 1988, *L'administration et le paysan en Casamance (essai d'anthropologie administrative)*, Pédone, Paris, 222 p.
- DELMAS, Philippe, 1995, *Le bel avenir de la guerre*, NRF Essais, Gallimard, Paris, 283 p.
- DIOUF, Makhtar, 1994, *Sénégal, les ethnies et la nation*, L'Harmattan, Paris, 205 p.
- FAYE, 1994, "La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau", in Diop M.C. (dir.par), *Le Sénégal et ses voisins*, p.189-212.
- LACOSTE, Yves, 1992, "Afrique blanches, Afrique noires", *Hérodote*, n° 65-66 (Afrique noires, Afrique blanches), 2e-3e trim. 1992, p.3-49.
- LACOSTE, Yves, 1991, "Balkans et balkanisation", *Hérodote*, n° 63, 4e trim. 1991, Paris, p.3-13.
- MARUT, Jean-Claude, 1992, "Casamance : du particularisme au séparatisme", *Hérodote*, n° 65-66 (Afrique noires, Afrique blanches), 2e-3e trim.1992, p.207-234.
- MARUT, Jean-Claude, 1994, "Le dessous des cartes casamançaises", in Barbier-Wiesser FG (dir. par), *Comprendre la Casamance (chronique d'une intégration contrastée)*, Karthala, Paris, p.193-212.
- MARUT, Jean-Claude, 1995a, "Solution militaire en Casamance", *Politique Africaine*, n° 58, juin 1995, p.163-169.
- MARUT, Jean-Claude, 1995b, "Separatismi africani : la ribellione della Casamance", in *Il richiamo dei balcani (dalla guerra jugoslava al caso Québec)*, Limes 3/95, Rome, p.165-167.
- POURTIER, Roland, 1983, "Nommer l'espace (l'émergence de l'État territorial en Afrique noire)", *L'Espace géographique*, vol.12/4, Paris, p.293-304.
- POUTIGNAT, Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, 1995, "Théories de l'ethnicité", suivi de Barth, Fredrik, "Les groupes ethniques et leurs frontières", PUF, Paris, 270 p.
- SALL, Ebrima, 1992, *Sénégal : territoires, frontières, espaces et réseaux sociaux*, CEAN, Travaux et documents n° 36, Bordeaux, 28 p.
- TOURAINÉ, Alain, 1994, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 462 p.

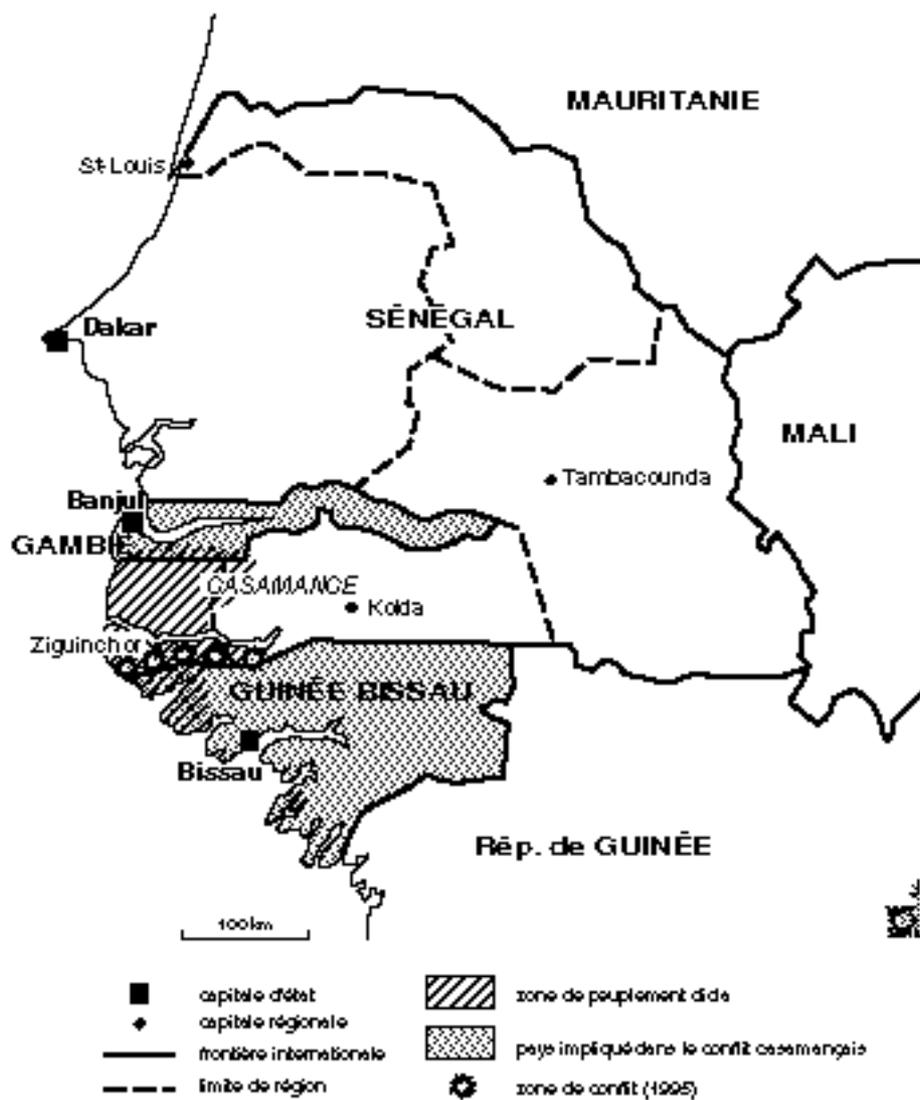


fig.1 – Les lignes de décomposition-recomposition de l'espace guinéo-sénégalais

[Retour au texte](#)

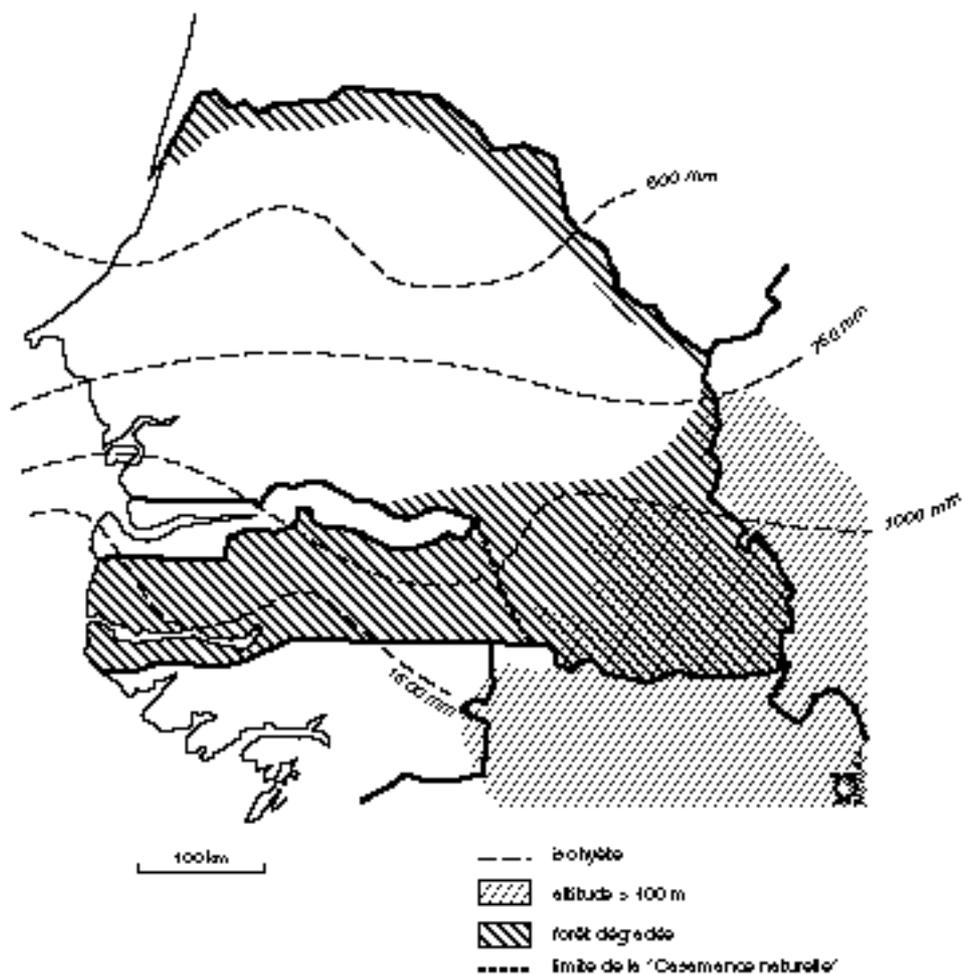


fig.2 - La géographie au service du pouvoir

Carte de synthèse reprenant les cartes analytiques d'un manuel scolaire sénégalais (THIAM) : les éléments à partir desquels est affirmée une "région naturelle de Casamance". Caractéristiques (d'après le manuel) : "elle est humide, bien arrosée et couverte d'une végétation luxuriante". (De la même manière, l'ouvrage fait du sud-est une région naturelle : "c'est une zone de savane")

[Retour au texte](#)